

MANIFESTE POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES DE 2014

Le Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS), principal mouvement associatif français représentant et défendant les intérêts communs des usagers du système de santé, appelle l'ensemble des partis politiques et des candidats aux élections européennes à mettre la santé et le bien-être des citoyens européens au cœur de l'agenda politique de la prochaine législature à travers quatre principes clés et neuf actions concrètes :

1 FAIRE DE LA SANTÉ UNE VRAIE PRIORITÉ EN EUROPE.

- Affirmer le caractère prioritaire et transversal de la protection et de la promotion de la santé dans le prochain Traité de l'Union Européenne.
- Inclure systématiquement, dans tous les processus législatifs de l'UE, des études d'impact sur la santé des citoyens européens.

2 GARANTIR A TOUS L'ACCÈS EFFECTIF AUX SOINS.

- Inclure le principe fondamental de l'universalité de l'accès aux soins dans le prochain Traité de l'UE, sans discrimination et quel que soit le lieu de résidence ou la situation financière de la personne.
- Développer un indicateur européen global des inégalités d'accès aux soins entre les différents États et régions de l'UE.

3

ÉTENDRE À L'ENSEMBLE DES PAYS DE L'UNION LA PARTICIPATION DES PATIENTS ET DES USAGERS.

- Adopter une recommandation du Parlement européen et du Conseil :
 - reconnaissant le caractère fondamental de la participation des usagers du système de santé et des patients aux politiques de santé locales, nationales et européennes ;
 - préconisant la mise en place systématique de mécanismes de représentation des usagers dans les instances de santé et les établissements de soins, assortie des moyens adaptés.
- Adopter une résolution invitant la Commission à créer un Groupe consultatif européen des patients et des usagers du système de santé composé de représentants d'associations nationales de patients et d'usagers.

4

FAIRE DES DROITS DES PATIENTS UNE PRIORITÉ DE LA POLITIQUE DE SANTÉ.

- Adopter une résolution invitant la Commission à publier une « Charte européenne des droits des patients », afin de mieux informer les citoyens résidant dans l'UE sur leurs droits en matière de santé.
- Inclure dans la prochaine Commission un « Commissaire à la santé et aux droits des patients » qui soit issu du milieu associatif.
- Déclarer l'année 2016 « Année Européenne des droits des patients ».



Collectif Interassociatif Sur la Santé

10 villa Bosquet - 75007 Paris

europe@leciss.org
01 40 56 01 49 - www.leciss.org

Le CISS regroupe 40 associations ayant des approches complémentaires en matière de santé provenant des différentes populations auprès desquelles elles interviennent : personnes malades et handicapées, personnes âgées et retraitées, consommateurs et familles.

**SOUTENEZ NOTRE MANIFESTE EN VOUS RENDANT SUR
WWW.LECISS.ORG/EUROPE2014**